



LA PROVIDENCE-NAZARETH
ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT
MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLÈGE

Circulaire de la rentrée de septembre 2019

- HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT -

Accueil des élèves :

A l'école : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 18h30,
Au collège : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 18h,
Mercredi, de 7h30 à 12h10. Entrée uniquement rue J. D'Arc.

Secrétariat et comptabilité (situés sur le site du collège) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 17h30,
Mercredi, de 7h30 à 12h30.

- HORAIRES DE RENTREE -

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre Pour l'Ecole et le Collège

MATERNELLE ET PRIMAIRE :

Cycle 1 : Petite section, Moyenne section et Grande section : accueil de 9h à 10h
entrée du gymnase, rue de la République ou du boulevard Gambetta.

Attention : La rentrée de la Toute Petite section est décalée au lundi 9 Septembre à 8h30.

Cycles 2 et 3 : Appel des classes : GS.CP CE1. CE2 : 9h15
CM1. CM2 : 9h45

COLLEGE :

6° : rentrée à 08h30, Appel des élèves dans la cour

5° : rentrée à 09h30, Appel des élèves dans la cour.

Les 6° et les 5° n'auront pas cours l'après-midi (accueil des élèves de 4° et 3°)

Les parents, qui le souhaitent pourront reprendre leur(s) enfant(s) dès 12h10. Une permanence sera assurée pour celles et ceux qui resteront dans l'établissement. Ces derniers pourront commencer à couvrir leurs livres si vous pensez à les munir du matériel indispensable. Cantine possible, le signaler dès la première heure de cours. Possibilité de déjeuner au restaurant scolaire en le signalant dès l'appel en classe.

3° : rentrée à 13h00, Appel des élèves dans la cour

4° : rentrée à 13h30, Appel des élèves dans la cour

Les 4° et 3° termineront à 17h00 (étude possible jusqu'à 18h)

- A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE -

POUR LES COLLEGIENS

- un cartable (pour les manuels scolaires)
- un porte vue (40 vues)
- trousse - 2 photos
- Les fournitures demandées sur la liste (voir site) seront à apporter au fur et à mesure.
- pour les livres 1 chèque de caution 50€
- pour le casier (si besoin) 1 chèque de location 22€ et 1 chèque de caution 10€

POUR LES ECOLIERS

- un cartable
- les fournitures demandées sur la liste de la classe (voir site).
- 1 boîte de lingettes par enfant de la Maternelle.
- Les cahiers ainsi que les fichiers sont commandés par l'école et facturés aux familles en octobre.

- HORAIRES DES COURS -

ECOLE

Cycle 1 (Mat. 1-2-3), Cycle 2 (GS-CP-CE1-CE2), Cycle 3 (CM1-CM2) :

De 8h45 à 12h et de 13h35 à 16h35

Les enfants, entrant dans l'enceinte de l'école, avant 8h15, doivent aller obligatoirement à la garderie et ne plus ressortir de l'école.

La surveillance de la cour débute à 8h15.

Les élèves externes ne doivent pas arriver avant 13h15 : l'accueil de l'après-midi ne se fera qu'à partir de 13h15 pour permettre une meilleure surveillance des élèves demi-pensionnaires.

COLLEGE

Cours de 8h10 à 12h10 et de 13h à 17h (accueil dès 7h30)

Rappel : le mercredi, les cours s'arrêtent à 12h10 ou à 11h25. Les 6° n'ont pas cours le mercredi. Il n'y a pas de restauration le mercredi.

- GARDERIE ET ETUDE -

ECOLE

Matin : 7h30 à 8h15

Soir : 17h à 18h30 (heure de fermeture des portes de l'école)

Ces deux services sont ouverts à tous (au mois ou au ticket). L'inscription des enfants se fait auprès de Madame Bouteleux pour la maternelle et pour le primaire, auprès de Madame Bourdin ou Madame Lecuyer(7H30 ou 18H30). Le règlement se fait **tous les mois** auprès de Mme Lecuyer.

Pour les enfants de moins de 7 ans, un reçu des frais de garderie, déductible des impôts, vous sera remis par le secrétariat.

Au collège, l'étude à partir de 17h jusque 18h, quelque soit la durée de l'étude, est facturée :

- 1/2 forfait : 10 euros.
- Forfait 3 ou 4 jours : 16 euros.

Le règlement se fait **tous les mois** auprès de Mme Decaestecker.

- CANTINE -

Le prix de la demi-pension est calculé forfaitairement sur le nombre de jours prévisionnels de classe avec cantine.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 140 jours de classe avec cantine sont prévus, sur 10 mois (de septembre 2019 à juillet 2020). Pour les élèves de 3ème, 136 jours sur 9,75 mois.

Le choix du tarif forfaitaire permet une diminution du coût du repas aux familles ; mais en échange oblige l'établissement à financer ces repas à l'avance : seuls les repas au-delà d'une absence de trois jours consécutifs de l'enfant pourront être remboursés.

- A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) -

Chers parents d'élèves, vous êtes représentés au sein de notre établissement par l'A.P.E.L. Vos représentants interviennent à différents niveaux et sont un partenaire à part entière et indispensable de la communauté éducative. A la rentrée scolaire, ils vous accueilleront. Pour le collège, merci de nous faire connaître auprès de l'A.P.E.L., si vous souhaitez être parents-délégués, pour participer à la première partie des conseils de classe des 3 trimestres.

- CENTRE PSYCHOPEDAGOGIQUE -

Un psychologue, attaché à notre établissement, est à la disposition des élèves et de leurs familles. Il reçoit une fois par mois, lors de sa permanence, à l'école et au collège.

Un suivi particulier peut être mis en place, selon les nécessités, avec l'accord des familles.

- PLANNING TRIMESTRIEL -
Au Collège

Pour le collège, vous recevrez, pour chaque période, un relevé de notes. Muni d'un code fourni par le secrétariat, propre à chaque élève, vous pourrez consulter sur le site de Scolinfo les résultats de votre enfant.

Au terme des conseils de classe trimestriels, un bulletin détaillé avec les appréciations des professeurs est envoyé aux familles.

REUNIONS DE DEBUT D'ANNEE :

Ecole : les dates seront communiquées à la rentrée ou sur les listes de fournitures

6èmes : Lundi 9 septembre 2019 à 17h30.

5èmes et 4èmes : Jeudi 12 septembre 2019 à 17h30.

3èmes : date communiquée à la rentrée par les professeurs principaux.